

DETERQUAT DNA

*Dégraissant, Bactéricide, Levuricide, Fongicide
Pouvoir dégraissant renforcé*

1. PROPRIETES :

Le produit DETERQUAT DNA est un dégraissant, désinfectant, tout support.

Bactéricide en condition de saleté à 1% selon la norme EN 1276 et EN 13697, en 5 minutes à 30°C.

Levuricide en condition de saleté à 2% selon la norme EN 1650 et EN 13697, en 15 minutes à 30°C.

Fongicide en condition de saleté à 3% selon la norme EN 1650 et EN 13697, en 15 minutes à 30°C.

pH en dilution adapté au matériel et surfaces de cuisine.

Numéro d'inventaire SIMMBAD 50663

Domaine d'application :

Secteur de la transformation alimentaire artisanale et métiers de bouche : boucheries, charcuteries, plats préparés, traiteurs, boulangeries, pâtisseries, machines à glace.

2. MODE D'EMPLOI :

Pour une efficacité bactéricide :

Diluer à raison de 80 mL dans 8 L d'eau à 30°C minimum.

Pulvériser sur les surfaces. Laisser agir 5 minutes. Puis rincer après application.

Pour une efficacité levuricide et fongicide :

Diluer à raison de 240 mL dans 8 L d'eau à 30°C minimum.

Pulvériser sur les surfaces. Laisser agir 15 minutes. Puis rincer après application.

Pour une action dégraissante (sans effet désinfectant) :

Diluer à raison de 40 mL dans 8 L d'eau à 30°C minimum.

Pulvériser sur les surfaces. Laisser agir 5 minutes. Puis rincer après application.

Bien rincer le matériel ayant servi à l'utilisation de la préparation à l'eau potable.

3. DOSAGE ET CONDUCTIVITE :

a. Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution :

Non applicable.

b. Mesure de la conductivité

La courbe de conductivité est à demander au service commercial.

ATTENTION :

- La mesure de la conductivité, pour certain produit est sensible à la dureté de l'eau. Bien vérifier votre dureté, et celle utilisée pour la courbe.
- La mesure de la conductivité se fait à 20°C et/ou 30°C.

4. CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES :

Efficacité bactéricide selon les normes AFNOR EN 13697 et EN 1276 en condition de saleté (albumine bovine à 3 g/L) :

Souches	Concentration d'efficacité, temps de contact et température	
	pendant 5 min à 30°C	pendant 15 min à 20°C
<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	1%	4%
<i>Escherichia coli</i>		1%
<i>Staphylococcus aureus</i>		
<i>Enterococcus hirae</i>		
<i>Listeria monocytogenes</i>		
<i>Salmonella enterica</i>		

Efficacité levuricide et fongicide selon les normes AFNOR EN 1650 et EN 13697 en condition de saleté (albumine bovine à 3 g/L) :

Souches	Concentration d'efficacité, temps de contact et température	
	pendant 15 min à 30°C	pendant 15 min à 20°C
<i>Candida albicans</i>	2%	1%
<i>Aspergillus brasiliensis</i>	3%	5% (EN 1650) 2% (EN 13697)

5. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect	Liquide limpide incolore
pH à 1 % :	8,00+/- 1,00
Densité :	1,015 g/cm ³ +/- 0,015
Stockage :	Tenir à l'abri de la chaleur, du froid et de l'humidité.
Matière active :	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (N°CAS : 7173-51-5) à 45 g/kg
TP :	TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004)	Moins de 5% : séquestrant et sels Entre 5 et 15% : agents de surface non ioniques
Phosphates :	0,004 g/L
Azote total :	2,98 g/L
DBO ₅ :	0,040 g/L
DCO :	297,00 g/L

6. CONDITIONNEMENTS :

Carton de 4 x 5 L – Bidon de 10 L et 20L.

7. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0434) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 21/11/2018 – V3.2